

Oisème le 16 octobre 2012

Monsieur Marc BLANC

Monsieur Gérard CORNU
Sénateur-Maire
28630 – FONTENAY SUR EURE

Objet : Aménagement des RN 154 et RN 12

Monsieur le Sénateur Maire,

Lors de la réunion de concertation RN 154 / RN 12 de mercredi dernier à l'hôtel de ville de Chartres j'étais assis juste derrière vous et vous ai entendu, avec votre voisin, vous gausser à chaque intervention des opposants à l'option « Est rapprochée », ponctuant vos commentaires d'un cinglant « n'importe quoi ».

Puis, avec un certain cynisme, vous nous avez dit que les discussions étaient closes puisque c'est le projet historique qui est décidé et qui doit se faire ; tant pis pour les habitants autour du sillon, ayant acheté en toute connaissance de cause.

Vous ne prenez pas en compte que l'urbanisation qui s'y est développée, après le début des études de cette autoroute, a été décidée par les élus politiques.

Faut-il vous rappeler qu'à proximité ils ont construit un collège, encouragé un bon nombre d'entreprises à s'y implanter (création de la zone de Gelainville) et laissé s'y construire des habitations.

Vous avez poursuivi en déclarant que l'autoroute est un bienfait pour l'aménagement du territoire de la région.

Pourriez-vous m'expliquer comment, quand les bretelles d'accès entre Chartres et Dreux seront condamnées, ne seront pas pénalisés leurs anciens usagers et les entreprises qui avaient décidé de s'installer aux alentours ?

En effet il n'y aura plus de possibilité d'emprunter cet itinéraire autrement qu'en passant par les barrières de péage situées à chaque extrémité ; par ailleurs comment allez-vous inciter de nouvelles sociétés à venir dans une région loin d'une desserte routière directe avec de

grandes villes.

De plus que faites-vous des dangers que retrouveront les habitants des villages traversés par les itinéraires de substitution car un bon nombre d'automobilistes préférera les emprunter plutôt que de s'acquitter d'un péage.

En cas d'accident il est certain que vous ne vous priverez pas de faire l'éloge de la sécurité des autoroutes par rapport au réseau secondaire, quel machiavélisme !

On se demande où serait l'avantage en cas de transfert de cet itinéraire, payé par les contribuables, à un concessionnaire privé.

Permettez-moi de vous paraphraser en qualifiant vos propos de « n'importe quoi » !

Pour ma part, comme je n'ai aucun intérêt dans ce projet, je pense que la meilleure solution serait que cette route reste dans le giron de la collectivité.

Il ne reste plus, en ce qui concerne la RN 154, qu'une vingtaine de kilomètres à mettre à 2 X 2 voies destinés aux véhicules reliant directement Rouen / Orléans, les contournements de Dreux et de Chartres concernant les déplacements locaux.

En pièce jointe vous trouverez ma participation à la concertation ouverte par la DREAL / Centre.

Veillez agréer, Monsieur le Sénateur Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc BLANC